

DINANT JAZZ Festival 2025

CONCOURS CERA JEUNES TALENTS DE JAZZ

REGLEMENT DU CONCOURS

Généralités

Depuis 2008, le festival Dinant Jazz organise un concours qui s'adresse aux jeunes groupes de jazz.

Pour l'édition 2025, le jury sélectionnera quatre groupes qui se produiront les samedi 26 et dimanche 27 juillet sur une scène située dans le Parc St Georges à deux pas du lieu du festival.

L'ordre de passage est laissé à l'appréciation du jury.

Le jury de sélection est composé de personnalités du monde du jazz choisies indifféremment du rôle linguistique parmi des journalistes et des programmeurs spécialisés.

L'approche musicale est libre sur la forme et le style ; elle doit toutefois rester en accord avec les principes fondateurs de la musique de jazz. Ces critères sont laissés à la seule appréciation du jury de sélection.

Dans ses délibérations, le jury tiendra compte aussi bien de la valeur des solistes que de la musicalité d'ensemble, de la rigueur de la mise en place, de l'approche harmonique et de la sensibilité de l'expression. La présence scénique peut influencer le jugement mais elle ne constitue pas en elle-même un critère de rejet.

Conditions de participation

- Le concours est ouvert à tous les jeunes musiciens(nes) européens .
- L'âge de chaque musicien présent dans le groupe ne peut excéder 30 (trente) ans.
- Le groupe ne doit pas avoir sorti d'enregistrement produit par un label avant la date du concours.
- Le niveau d'étude n'est pas pris en compte comme condition de participation. Un autodidacte possède les mêmes chances qu'un diplômé.
- Le groupe doit fournir sur support numérique de 2 ou 3 morceaux d'une durée totale de 10 à 15 minutes (toutes les qualités d'enregistrement sont acceptées). La date limite de remise de l'enregistrement est fixée au 1er juillet 2025 et est à envoyer à

jean-claude.vantroyen@lesoir.be et à audioservices@skynet.be (Philippe Curatolo - Sonorisateur)

- Le groupe doit également fournir : le nom et le prénom de chaque musicien, l'instrument joué, l'adresse et la date de naissance de chaque membre du groupe, ainsi que les coordonnées de la personne de contact.
- Les groupes s'étant présentés au concours les années précédentes peuvent s'inscrire à nouveau, à l'exception du vainqueur.
- Les groupes sélectionnés seront prévenus avant le 8 juillet 2025 et devront fournir au festival Dinant Jazz une fiche technique et un plan de scène avant le 15 juillet 2025 à audioservices@skynet.be
- Un piano et une batterie Yamaha ainsi qu'une sonorisation leur seront fournis.
- IMPORTANT : Les groupes qui s'inscrivent s'assureront au préalable que tout le groupe soit disponible durant les dates du concours: les 26 et 27 juillet 2025.

Prix

Les gagnants du concours se verront offrir:

Deux journées au Green Field studio professionnel.

Le concert d'ouverture du festival « Dinant Jazz 2026»

L'enregistrement de leur concert « Live » du concert d'ouverture du festival 2026

Un concert au futur club de Jazz

Le deuxième:

Un concert dans le futur club

Le meilleur soliste:

Un prix de 500€

Le jury

Le jury est constitué des spécialistes du jazz en Belgique.

Il est composé de :

Jean-Claude Vantroyen (Président) Journal Le Soir

Jean-Pierre Goffin Jazzmania - Vers L'Avenir

Georges Tonla - Briquet JazzMozaiek

Jacques Prouvost Jazzques

Igor Gehenot. Musicien

Adresse

Adresse Mail pour le dépôt des candidatures avant le **01 juillet 2025** :

jean-claude.vantroyen@lesoir.be

Concours Jeunes Talents Dinant Jazz Festival 2025

Monsieur Jean-Claude Vantroyen Président

Quelques noms de gagnants

Jeremy Dumont
Igor Gehenot
Noemie Decroix
Electric Quartet
Félix Zurstrassen
LG Collectif
Mercier/Mathys
Wajdi Riahi Trio

